

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00377

Numéro SIREN : 442 424 073

Nom ou dénomination : A F MECANIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004889

AF MECANIQUE

Société par actions simplifiée

Au capital de 50 000 €

Les Ateliers du Golf – 121, rue du Bief

LUCENAY (Rhône)

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE TARARE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

LA PRESIDENTE

Anthony Faure


Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	13 870,00	13 870,00		791,67	- 792
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	101 702,80	88 693,51	13 009,29	11 908,29	1 101
Autres immobilisations corporelles	74 561,04	37 276,90	37 284,14	20 195,98	17 088
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	100,00		100,00	100,00	
Créances rattachées à des participations	24 201,97		24 201,97	28 691,97	- 4 490
Autres titres immobilisés	272,00		272,00	272,00	
Prêts					
Autres immobilisations financières	240,30		240,30	240,30	
TOTAL (I)	214 948,11	139 840,41	75 107,70	62 200,21	12 907
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	9 769,98		9 769,98	3 128,06	6 642
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	121 546,87		121 546,87	81 798,74	39 748
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 018,53		1 018,53		1 019
Clients et comptes rattachés	154 625,13		154 625,13	199 155,62	- 44 530
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	163,14		163,14	1 136,82	- 974
. Personnel					
. Organismes sociaux	339,30		339,30		339
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 347,02		16 347,02	20 097,29	- 3 750
. Autres				14 059,83	- 14 060
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	16 623,86		16 623,86	70 003,37	- 53 380
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	2 636,33		2 636,33	4 520,50	- 1 884
TOTAL (II)	323 070,16		323 070,16	393 900,23	- 70 830
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	538 018,27	139 840,41	398 177,86	456 100,44	- 57 923

◆ **Bilan (suite)**

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000,00)	50 000,00	50 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	5 000,00	5 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		182 579,05	- 182 579
Report à nouveau	-14 325,16		- 14 325
Résultat de l'exercice	-10 748,28	-196 904,21	186 156
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	29 926,56	40 674,84	- 10 748
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
· Emprunts	164 755,56	174 060,00	- 9 304
· Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
· Divers			
· Associés	7 077,53		7 078
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 455,86		5 456
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 625,04	172 853,49	- 28 228
Dettes fiscales et sociales			
· Personnel	24 401,74	39 809,23	- 15 407
· Organismes sociaux	17 371,60	20 737,72	- 3 366
· Etat, impôts sur les bénéfices			
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 963,54	3 134,47	- 1 171
· Etat, obligations cautionnées			
· Autres impôts, taxes et assimilés	2 541,43	4 306,77	- 1 765
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	59,00	523,92	- 465
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	368 251,30	415 425,60	- 47 174
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	398 177,86	456 100,44	- 57 923

◆ **Compte de résultat**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)	Variation sur 12 mois	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens	654 065,43	402 307,04	1 056 372,47	1 271 915,44	102 436 10,74
Production vendue services	9 817,71		9 817,71	12 766,76	243 2,53
Chiffres d'affaires Nets	663 883,14	402 307,04	1 066 190,18	1 284 682,20	102 679 10,66
Production stockée			39 748,13	48 598,44	3 299 9,05
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			14 967,82	612,15	14 509 N/S
Autres produits			52,43	8,65	46 708,17
Total des produits d'exploitation (I)			1 120 958,56	1 333 901,44	120 532 12,05
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			262 701,87	280 199,21	52 552 25,01
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-6 641,92	913,94	- 7 327 N/S
Autres achats et charges externes			535 035,64	687 958,61	19 067 3,70
Impôts, taxes et versements assimilés			9 143,25	10 450,04	1 306 16,66
Salaires et traitements			228 397,23	403 134,68	- 73 954 -24,46
Charges sociales			77 964,45	131 210,55	- 20 443 -20,77
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 950,12	14 078,17	2 391 22,65
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			6,11	9,35	- 1 -12,87
Total des charges d'exploitation (II)			1 119 556,75	1 527 954,55	- 26 409 -2,30
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 401,81	-194 053,11	146 942 100,96
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			31,73	156,54	- 86 -72,97
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			31,73	156,54	- 86 -72,97
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			2 001,52	1 793,81	656 48,77
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			2 001,52	1 793,81	656 48,77
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 969,79	-1 637,27	- 742 60,41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-567,98	-195 690,38	146 200 99,61



◆ **Compte de résultat (suite)**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)	Variation sur 12 mois	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 301,71		4 302	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	4 301,71		4 302	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 180,30	1 213,83	9 270	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 301,71		4 302	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	14 482,01	1 213,83	13 572	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 180,30	-1 213,83	- 9 270	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 125 292,00	1 334 057,98	124 749	12,47
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 136 040,28	1 530 962,19	- 12 181	-1,06
RESULTAT NET	-10 748,28	-196 904,21	136 930	92,72
Dont Crédit-bail mobilier	92 102,25	90 509,84	24 220	35,68
Dont Crédit-bail immobilier				

◆ Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 398 177,86 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -10 748,28 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 16 mois recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/12/2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans



IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017

- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.



ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	13 870		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	159 984		4 996
Installations techniques, matériel et outillages industriels	37 643		
Autres installations, agencements, aménagements			25 352
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 149		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	209 776		30 348
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	28 792		
Autres titres immobilisés	272		
Prêts et autres immobilisations financières	240		
TOTAL	29 304		
TOTAL GENERAL	252 950		30 348

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			13 870	13 870
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions		63 277	101 703	101 703
Installations techniques, matériel et outillages industriels			37 643	37 643
Autres installations, agencements, aménagements			25 352	25 352
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		582	11 566	11 566
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		63 860	176 264	176 264
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		4 490	24 302	24 302
Autres titres immobilisés			272	272
Prêts et autres immobilisations financières			240	240
TOTAL		4 490	24 814	24 814
TOTAL GENERAL		68 350	214 948	214 948

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	13 078	792		13 870
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	148 076	3 895	63 277	88 694
Installations générales, agencements divers	21 140	2 707		23 847
Matériel de transport		3 723		3 723
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 456	1 833	582	9 706
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	177 672	12 158	63 860	125 970
TOTAL GENERAL	190 750	12 950	63 860	139 840

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	792				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 895				
Installations générales, agencements divers	2 707				
Matériel de transport	3 723				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 833				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	12 158				
TOTAL GENERAL	12 950				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	24 202		24 202
Prêts			
Autres immobilisations financières	240		240
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	154 625	154 625	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	339	339	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	16 347	16 347	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	163	163	
Charges constatées d'avance	2 636	2 636	
TOTAL GENERAL	198 553	174 111	24 442
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	164 756	84 294	80 462	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	144 625	144 625		
Personnel et comptes rattachés	24 402	24 402		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 372	17 372		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	1 964	1 964		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 541	2 541		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	7 078	7 078		
Autres dettes	59	59		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	362 795	282 334	80 462	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 321			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	134			



PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	11 781
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	11 781

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 121
Dettes fiscales et sociales	19 049
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	44 206

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 636	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	2 636	



SAS AF MECANIQUE

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000	10,00
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 000	10,00

CREDIT-BAIL MOBILIER

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	925 785	48 757	974 542
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	648 980	44 330	693 310
- Dotations de l'exercice	174 915	4 427	179 342
TOTAL	101 890		101 890
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	663 899	48 354	712 253
- Exercice	131 711	1 873	133 584
TOTAL	795 610	50 227	845 837
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	98 952		98 952
- à plus d'un an et cinq au plus	60 505		60 505
- à plus de cinq ans			
TOTAL	159 457		159 457
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an	3 113		3 113
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus	3 446		3 446
- à plus de cinq ans			
TOTAL	6 559		6 559
Montant pris en charge dans l'exercice	133 711	1 873	135 584



SAS AF MECANIQUE

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Prêt Banque Populaire	6 503
Prêt Caisse d'Epargne	8 217
TOTAL	14 720

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers	7	
TOTAL	7	



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCI IMMOILIERE FAURE	1 000	4 22	10,00	100	100	24 202		45 836	13 417	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										



AF MECANIQUE

Société par actions simplifiée

Au capital de 50 000 €

Les Ateliers du Golf – 121, rue du Bief

LUCENAY (Rhône)

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE TARARE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021****SOUMISE A L'ASSEMBLEE PAR LA PRESIDENCE****DEUXIEME DECISION**

L'associée unique, conformément aux propositions du président, décide d'affecter la perte de l'exercice qui s'élève à 10.748,28 €
au compte « *report à nouveau* »

Il est rappelé les distributions de dividendes suivantes, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions :

<u>Exercices</u>	<u>Montant de la distribution</u>	<u>Crédit d'impôt ou</u> <u>Avoir fiscal</u>
31 décembre 2020	/	/
31 Août 2019	/	/
31 Août 2018	15.000,00 €	40 %

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2022.

LA PRESIDENCE

Anthony Faure





AF MECANIQUE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 50 000 Euros

Siège social : 121 rue du Bief
Les ateliers du golf
69480 LUCENAY

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE - TARARE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

GMG Audit | 100 rue Louis Pasteur - Carrefour de la Trousse - 73490 La Ravoire - tél.: +33 (0)4 79 33 18 45 - audit@my-mg.com

SAS au capital de 10 000 € - 404 131 971 RCS Chambéry - NAF 6920Z - Identification TVA FR 06 404 131 971
Crédit Agricole des Savoie - IBAN : FR76 1810 6008 1092 5876 3105 009 - BIC : AGRIFRPP881
Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie



AF MECANIQUE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 50 000 Euros

Siège social : 121 rue du Bief
Les ateliers du golf
69480 LUCENAY

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE - TARARE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associée Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AF MECANIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués qui sont fournis dans l'annexe des comptes annuels et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 13 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes

GMG Audit

Julien PICARD
Associé

